

Olivier SERVA

Député de la Guadeloupe
Président de la Délégation aux Outre-mer De l'Assemblée Nationale
Conseiller Municipal de la Ville des Abymes
Conseiller Communautaire de Cap Excellence

Les Abymes, le 17 février 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LIBERTÉ D'EXPRESSION : SOUTIEN À LUC REINETTE

Luc Reinette, leader indépendantiste a été convoqué demain jeudi 18 février 21 pour « incitation à la haine, à la violence ou à la discrimination » par le Procureur de la République suite à son appel à la jeunesse publié dans les colonnes du magazine CCN.

Cette convocation revêt un caractère inquiétant au regard des principes essentiels de liberté d'opinion et de liberté d'expression qui fondent la démocratie française.

Notre lecture de son « Appel à la jeunesse guadeloupéenne du 21 octobre 2020 » - que l'on partage ou pas l'avis de Luc Reinette - ne laisse apparaître, à aucun moment, de propos de nature à inciter à la haine de l'autre, ou encore à la violence.

Il s'agirait plutôt d'une analyse politique d'événements historiques livrée pour encourager la jeunesse à s'engager pour la Nation guadeloupéenne que l'auteur appelle de ses vœux.

Il ne faudrait pas que cette convocation surprenante au regard du texte et de nos principes républicains ne vienne troubler la relative paix sociale et politique qui prévaut en Guadeloupe.

Dans un pareil contexte, Olivier SERVA, Député de la Guadeloupe, apporte son entier soutien à Luc REINETTE et appelle au plus grand respect de sa liberté d'opinion et d'expression.

www.olivierserva.fr

